

66 FINANCE

Société civile au capital de 2 997 240 euros

Siège social : 61 rue de la gare – 79000 NIORT

RCS NIORT 508 457 645

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE LA GERANCE

DU 29 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le vingt-neuf avril,

A neuf heures,

Monsieur Emmanuel CADIOU, demeurant 35, rue Alsace Lorraine – 79000 NIORT, agissant en qualité de gérant de la société 66 FINANCE, sus-désignée,

A pris les décisions suivantes relatives au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 4 des statuts.

En vertu de l'article 4 des statuts, le Gérant décide de transférer le siège social du 61, rue de la gare – 79000 NIORT au 362, avenue de Limoges – 79000 NIORT, et ce à compter de ce jour.

Il décide en conséquence de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

« ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé : 362, avenue de Limoges – 79000 NIORT

Il peut être transféré en tout autre endroit de la même ville ou de même département par simple décision de la gérance, et partout ailleurs par décision collective extraordinaire. »

Le Gérant donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal aux fins de réaliser ce transfert et d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, le Gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

Emmanuel CADIOU
Gérant

